26 NOVEMBRE 1925

OVINCIALE
A
illet 1900
.. $ 5,000,000.00
.. $ 4,500,000.00
.. $40,646,000.00
s confiés à son département
seurs, ces messieurs exami-
ort avec tels dépôts.
ses actionnaires lors de sa
à ses directeurs.
stration
DAS LAPORTE
énéral
ENU
res-Censeurs
DEAU
e de Québec
vinces de Québec, d'Ontario
rince-Edouard.

BREVETS AVIS GRATUITS
ADRESSEZ-VOUS
patentes du Gouvernement pour vos
nez à moi avec vos cas de brevets avec
Envoyez-moi un croquis ou modèle
votre invention.
H. POLACHEK
t registrée de Brevets—Ingénieur
70 WALL ST., NEW YORK

y a pas de petits profits.

eureux et Sains
personnes se trouvent
isons, où le
ORO
IERRE
e aide d'une mère, quand
ain et digne de confiance.
millions de maisons ici et
contenant pas de drogues
nsi qu'aux jeunes et vieux
renseignements écrire à
& SONS CO.
CHICAGO, ILL.
Canada)

AS
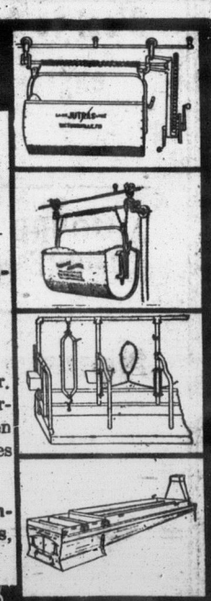
t culti-
séder.
et léger.
x. Char-
aussi bien
dans les
de l'in-
'engrais,
ec.
PAR
TRAS LIMITÉE
QUÉ.

ADMINISTRATION ET PUBLICITE
Abonnement payable d'avance

Canada—Excepté cité de Québec..... 1.00
Cité de Québec et pays étrangers..... 1.50
Pour les Sociétaires de la Coopérative Fédérée de Québec..... 75c

Tarif des annonces 12c, la ligne Annonces classifiées 25 mots, 50 sous par insertion, plus un sou par mot additionnel au-dessus de 25 mots, minimum, 50 sous.

Pour abonnement et annonces écrire au "Bulletin de la Ferme", Limitée, 111 Côte de la Montagne. (Edifice Morin), Québec, Case postale 129—Tél. 2-4297.

LE BULLETIN DE LA FERME

REVUE TECHNIQUE HEBDOMADAIRE

Consacrée au Service des Cultivateurs de Progrès

ADMINISTRATION & RÉDACTION
111 CÔTE de la MONTAGNE 111
QUÉBEC

ORGANE OFFICIEL DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

Volume XIII — QUÉBEC, LE 26 NOVEMBRE 1925 — Numéro 47

REDACTION ET COLLABORATION

Cette revue est consacrée aux intérêts de la ferme et du foyer rural.

Elle est rédigée par un comité de techniciens et de praticiens agricoles, assistés de collaborateurs occasionnels et de correspondants de diverses institutions agricoles. Toute collaboration est sujette au contrôle du directeur.

La correspondance concernant la rédaction doit s'adresser au Directeur du "Bulletin de la Ferme", Case postale 129 Haute-Ville, Québec.

Page de la Coopérative Fédérée de Québec.

Les Activités de la Coopérative Fédérée de Québec

Conférence donnée par M. R. Dumaine, chef du Service de propagande, à la Convention de la Société d'Industrie Laitière à St-Casimir de Portneuf

Cette année, comme par les années passées, le Conseil Exécutif de la **Coopérative Fédérée** se fait un plaisir de coopérer pour sa faible part au succès de la 44ième convention annuelle de la Société d'Industrie Laitière.

Il est regrettable cependant que nous ne puissions pas vous donner des chiffres définitifs sur les opérations de l'année courante puisque nous fermons nos livres le 31 décembre.

Cependant, il nous fait plaisir de vous informer que la **Coopérative Fédérée** a été, cette année encore, bien encouragée, particulièrement en ce qui concerne les réceptions du beurre et du fromage. Elle reconnaît, dans cette augmentation toujours croissante des réceptions des produits de la ferme, l'appui moral que lui ont toujours donné et donnent encore les inspecteurs de beurreries et fromageries.

La **Coopérative F d rre** est reconnaissante à ces experts de l'Industrie Laitière qui ont contribué si largement au succès de la classe agricole en travaillant avec conviction à édifier la **Coopérative Fédérée** sur les bases solides qu'elle est aujourd'hui. Aussi de la part du Président et de tous les membres du Conseil Exécutif veuillez accepter nos meilleurs remerciements.

Département du beurre et du fromage

Ce département est sans contredit le plus important de la **Coopérative Fédérée**, aussi lui accorde-t-on toute l'attention qu'il mérite.

Depuis le dernier voyage de notre président en Europe, où des représentants de la **Coopérative Fédérée** ont été choisis, notamment en France, en Angleterre, en Belgique et en Italie, notre réputation commerciale a pris une grande expansion et, comme résultat pratique, la demande de nos produits a été très active.

Le marché anglais apprécie de plus en plus la qualité du fromage de la province de Québec, et nous sommes de plus en plus confiants qu'avec votre concours la qualité de nos produits laitiers rivalisera bientôt et avantageusement avec ceux des autres produits et par le fait même obtiendra des prix plus intéressants.

Ce n'est pas en vain, cette année, que la **Coopérative Fédérée** a accordé une attention tout à fait spéciale aux exportations de notre fromage. Notre surveillant, M. Cayer qui, avec tant de soin, prépare un rapport éducationnel pour chaque fabricant qui nous expédie son fromage, a beaucoup contribué à l'amélioration de la qualité.

En plus, la **Coopérative Fédérée** fait en sorte que les fromages qu'elle exporte soient emballées dans des boîtes bien solides et entourés d'un fil de fer qui protège beaucoup les boîtes qui arrivent de l'autre côté en bien meilleure condition; aussi, le résultat de tout ce travail se traduit-il en piastres et en sous pour les cultivateurs qui ont obtenu cette année d'excellents prix pour leur fromage.

En ce qui concerne le beurre, plusieurs exportations importantes ont été faites en Angleterre et la demande sur ce marché est de plus en plus grande, et plus les offres de beurre de bonne qualité seront grandes, plus nous pourrons intéresser les grands acheteurs; encore ici, les soins apportés dans la fabrication de ce produit ont été un facteur important dans l'augmentation des demandes sur le marché anglais.

Département des viandes, volailles et animaux vivants

Ce département est probablement celui qui doit faire le plus d'éducation chez les cultivateurs sur la classification des animaux.

Disons d'abord qu'au point de vue "bétail", d'une façon générale, nous avons peu ou pas du tout de véritables animaux de boucheries dans la province de Québec, étant donné que les troupeaux sont surtout élevés et maintenus pour la production du lait.

Quant au marché des porcs, nous sommes heureux de reconnaître que la classification officielle faite par le gouvernement fédéral, depuis au-delà de deux ans, a contribué à faire améliorer la qualité, non seulement pour les réceptions des cercles des jeunes éleveurs de porcs, mais aussi chez nos expéditeurs réguliers.

Parfois, l'on croit qu'une expédition faite directement aux maisons de salaison est de nature à éviter les commissions de vente et les frais d'alimentation. Nous sommes parfaitement convaincus, en nous basant sur des résultats obtenus par des agronomes les plus sérieux, qu'une augmentation de poids des porcs qui sont alimentés sur le marché de Montréal avant la vente, rembourse beaucoup plus que la commission de vente et les frais d'entretien.

Ainsi 66 porcs expédiés de la station de St-Eugène-de-Grantham pesaient, sur le marché de Montréal, 333 livres de plus qu'à leur départ; sans être alimentés, ces lards auraient pesé de 8 à 10 livres de moins que leur pesanteur au point de chargement. Cette expédition a donc rapporté 333 livres de plus à .12½ la livre, ce qui fait $41.62. Ce seul item paie suffisamment l'alimentation les frais du march, et la commission; il reste donc au cultivateur un bénéfice en ayant évité une perte de 8 à 10 livres par porc.

Agneaux.—Depuis quelques années, il s'est fait un magnifique travail de propagande dans l'élevage des moutons par les propagandistes en industrie animale des gouvernements fédéral et provincial.

Dans plusieurs paroisses, durant les mois de septembre et octobre, se tiennent des expositions d'agneaux dont le nombre de sujets exposés varie de 300 à 1,000 par exposition. Les organisateurs de ces expositions ont deux moyens de disposer des agneaux, soit par une vente publique sur le terrain même de l'exposition ou par une consignation à la **Coopérative Fédérée.**

Le premier système n'est pas conforme au principe de coopération puisque dans cette façon d'agir le cultivateur demande à sa société qui est la **Coopérative Fédérée,** d'aller acheter ses propres agneaux au plus haut prix possible à l'enchère; mais comme toute vente a l'enchère, l'acheteur paie le plus bas prix possible, il arrive parfois que le cultivateur ne reçoit pas toute la valeur de sa marchandise.

A plusieurs expositions, cette année, les cultivateurs ont consigné leurs agneaux avec le résultat qu'ils ont reçu de .25 à .75 du cent livres de plus qu'ils auraient pu obtenir dans une vente publique.

Nous espérons qu'avant longtemps les cultivateurs insisteront auprès des organisateurs d'exposition pour que leurs agneaux soient consignés plutôt que d'être vendus à l'enchère publique où parfois la concurrence n'est pas suffisante pour leur garantir les plus hauts prix du marché, aux dates correspondantes à la tenue de l'exposition.

La réception des agneaux, cette année, a augmenté considérablement, plus spécialement dans la région du bas de Québec.

Le département a reçu de grandes quantités de volailles vivantes et abattues; sur ce point il y aurait passablement d'amélioration à faire, surtout en ce qui concerne l'engraissement des volailles avant d'en faire l'abatage.

Un point qui a aussi une très grande importance est celui de faire jeûner les volailles avant de les abattre; bon nombre d'expéditeurs ont des retours peu encourageants à cause d'une préparation tout à fait médiocre pour ne pas dire tout à fait mauvaise.

Département des produits de la ferme

Ce département s'est occupé cette année et avec succès de nouvelles lignes, principalement de la vente des conserves alimentaires: bluets, tomates, fèves, blé d'Inde, etc.

La récolte des bluets, pour certaines régions de la province, est d'une importance capitale si l'on considère que cette récolte est un bénéfice net n'exigeant aucun travail de culture, il suffit de la cueillette et de la mise en conserve.

Sept wagons contenant chacun 900 caisses de bluets en conserves provenant du Lac St-Jean et du Saguenay ont été expédiés aux Etats-Unis et vendus sur les marchés de Boston et Chicago. Les acheteurs ont été satisfaits de la qualité de cette marchandise au point que déjà nous recevons des commandes pour les récoltes futures, les bluets de cette année étant déjà tous vendus.

Au delà de 1,000 caisses de bluets mis en conserve par les Pères Trappistes de Mistassini ont été exportées sur le marché anglais et les Anglais n'ont pas moins apprécié que les Américains cette délicieuse conserve de notre province.

Cette année, six nouvelles fabriques de conserve ont été ouvertes aux endroits suivants:

Verchères, Cté Verchères,
St-Césaire, Cté Rouville,
St-François-du-Lac, Cté Yamaska.
St-Guillaume d'Upton, Cté Yamaska.
N.-D. de Pierreville, Cté Yamaska.
Ste-Marie-Salomée, Cté Montcalm.

Les gérants de ces coopératives ou compagnies de conserves alimentaires ayant compris que leurs intérêts étaient de ne pas se faire de concurrence entre eux pour la vente de leurs produits, ont obtenu de la **Coopérative Fédérée** qu'elle s'occupe de la vente des conserves.

Voici les avantages qui ressortent d'une telle organisation:

1. Achat en coopération de caisses à expédition;

2. Achats en coopération de boîtes à conserve;

3. Impression en coopération des étiquettes uniformes pour toutes les fabriques, d'où réduction du coût d'impression.

Enfin ces conserves sont vendues par une organisation centrale sous une marque de commerce uniforme avec cependant un système d'identification pour chacun de leur produit respectif.

La **Coopérative Fédérée** peut fournir à tous ceux qui en feront la demande des conserves de qualité "choix" fabriquées dans notre province de Québec et à des prix raisonnables.

Oeufs.—La **Coopérative Fédérée** reçoit de grandes quantités d'œufs frais qui sont classés rigoureusement d'après la loi fédérale; ceci lui a valu d'avoir une clientèle de consommateurs tellement nombreuse que les réceptions des cultivateurs de la province de Québec ne sont pas suffisantes pour répondre aux demandes.

L'an dernier, les comparaisons officielles ont prouvé que la **Coopérative Fédérée** a déboursé une moyenne pour toute l'année de .03 à .05 la douzaine de plus que les prix payés par les autres acheteurs. La **Coopérative Fédérée** doit s'approvisionner dans l'Ontario d'une bonne quantité d'œufs frais pour satisfaire ses clients, car elle n'en reçoit pas assez de la Province de Québec.

Miel.—Depuis quelques années, la **Coopérative Fédérée** s'est engagée par contrat à faire la vente du miel de la Fédération Apicole, appelée aujourd'hui l'Association des Producteurs de miel de Québec. Cette année, à date, les membres de cette Association ont déjà consigné à la **Coopérative Fédérée** au delà de 150,000 livres de miel, récolte de l'année. Nous sommes convaincus que ce mode de vente par l'Association des Producteurs de miel de la province de Québec est le plus économique et le moyen le plus sûr d'alimenter régulièrement le marché sans cependant l'encombrer.

Aussi nous conseillons fortement à nos membres producteurs de miel de faire partie de cette Association. Le miel vendu par l'Association des producteurs de miel de Québec est classé par les experts du gouvernement provincial, donc économie de main-d'œuvre pour la Fédérée et aussi frais de correspondance moins onéreux avec une seule association que s'il fallait correspondre avec des centaines de producteurs, résultat: commission de vente moins élevée.

L'emballage du miel des membres de l'Association est uniforme et est mis sur le marché par une seule organisation: "**La Coopérative Fédérée**", ce qui évite aux membres de se faire eux-mêmes la compétition avec leurs produits. La **Coopérative Fédérée** a réussi à faire connaître le miel de Québec sur le marché anglais; au delà de 25,000 lbs de miel blanc, chaudières de 30 livres et une centaine de caisses de deux douzaines de bocaux d'une livre ont été exportées en Angleterre. Les prix obtenus sont satisfaisants et le goût du miel a su plaire aux gens. La Coopérative espère pouvoir trouver de bons débouchés pour cette denrée délicieuse qu'est le miel de notre province de Québec.

Sucre et sirop d'érable.—Comme pour le miel, la **Coopérative Fédérée** a entrepris, par contrat, la vente du sucre et sirop d'érable des membres de l'asssociation des producteurs de sucre d'érable de la province de Québec; de cette association nous avons reçu au delà de 100,000 livres et de nos membres 200,000 livres; 30,000 livres de sucre et 500 gallons de sirop ont été expédiés sur le marché anglais; aussi des quantités ont été expédiées sur le marché américain. Les prix obtenus pour les premières réceptions de sucre d'érable ont atteint au delà de .20 la livre.

(Suite à page 764

26
26
26